

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Gazette des Familles

(CANADIENNE ET ACADIENNE)

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol 70 Cap Rouge, Decembre, 1876. No 12.

REDACTEUR-PROPRIETAIRE: M. L'ABBÉ PROVANCHER.

AUX LECTEURS DE LA "GAZETTE"

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, que lorsque nous nous sommes chargé de la rédaction de la *Gazette*, il n'entraît nullement dans nos vues de la retenu long temps. C'était, on se le rappelle, pour soulager un confrère fatigué, en attendant que d'autres arrangements fussent pris. Presque tous nos moments étant déjà engagés, nous ne pouvions lui dévouer que fort peu de temps.

Contre notre attente, dix-huit mois se sont écoulés avant que nous eussions pu trouver à nous le faire remplacer. Livrer 64 pages in-8 par mois à la presse, avec en outre la correction des épreuves et une partie de l'administration, est une tâche que bien peu seraient portés à assumer. Aussi sentons-nous que nous ne pourrions continuer plus long temps ce travail excessif, sans nuire considérablement à notre santé.

Nous venons donc annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que nous avons passé la propriété de la *Gazette des Familles* à M. l'abbé E. GUIMET, d'Ottawa, et que, de ce moment, nous n'aurons plus rien à faire avec cette publication; ce sera à ce M. qu'il faudra s'adresser pour tout ce qui la concerne.

Nous croyons pouvoir assurer que la *Gazette* sera continuée dans le même esprit et sur le même ton que ci-devant. Ce sera toujours le journal du peuple, particulièrement des religieux, cultivateurs de nos campagnes.

Ce n'est pas sans chagrin, nos lecteurs peuvent le croire, que nous cédon à la nécessité de nous séparer aujourd'hui de la *Gazette*. Le rôle qu'elle joue, la mission

qu'elle remplit sont trop identiques avec les devoirs du sage docteur pour que prêtre nous n'ayons pu voir dans cette besogne qu'une surcharge et un fardeau. C'est pendant plus de vingt ans, la *Gazette* était pour nous une nouvelle chaire, d'où nous donnions au peuple les mêmes instructions. Et dans la correspondance journalière qu'il nous fallait entretenir, nous trouvions la preuve, de même que dans la physionomie d'un auditoire, de l'effet de nos paroles. Qu'on en juge par des témoignages comme celui que nous donnons ici :

Faribault, Minnesota, 3 décembre 1876.

Monsieur l'abbé Provancher, Rédacteur de la *Gazette des Familles*.

M. l'abbé,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais vous êtes prêtre, et cela doit suffire. Je ne sais pas écrire, mais je n'en pense pas moins, et le fidèle catholique qui s'adresse au prêtre, est toujours compris, même en ne parlant qu'à demi. Permettez-moi de vous remercier pour tout le plaisir que me cause la lecture de votre *Gazette*. Ah! si l'exil sur une terre étrangère est toujours pénible, c'est surtout pour la femme qu'il l'est davantage. Les hommes sortent, eux, et se font vite d'autres habitudes; mais la femme reste à la maison, et une fois dans les campagnes des Etats, c'est une solitude complète pour elle, par ce qu'elle a perdu son église, son église du Canada. On entend dire tous les jours: « On peut faire sa religion aux Etats comme au Canada. » Oui, on le peut; mais qu'on ne vienne pas dire aussi facilement. Vous le savez, Monsieur, on oublie vite. Qu'est-ce qu'il nous faut donc pour nous, retenir dans la bonne route? Il nous faut la voix, le commandement de notre prêtre, à nous, Canadiens. Quel était le premier sujet de nos entretiens, en Canada, à nous surtout les femmes? Le sermon de M. le curé du dimanche précédent. Que nous nous sentions heureuses de pouvoir ranimer notre courage par ses bonnes paroles! Mais ici, la religion est le dernier des sujets qui préoccupent. Et si nous allons à l'église, il semble qu'on n'y parle pas pour nous. C'est bel et bon ce qu'on y dit; mais on n'en peut rien retenir. Si on nous donnait des instructions comme celles de votre petite *Gazette*, voilà ce qu'il nous faudrait. Aussi, avec quelle hâte, j'attends toujours d'un numéro à

'autre. Je pleure souvent en la lisant, car je me crois encore en Canada; mais ces larmes me font du bien, elles ont trouver l'ennui plus supportable.

Je vous envoie le prix de notre abonnement. Nous sommes pas riches, mais nous nous priverons de bien d'autres choses avant de nous séparer notre chère *Gazette*.

Pardonnez-moi mon bavardage, M. l'abbé, mais c'était comme un besoin, pour moi de vous faire connaître ce que je pense, afin de vous encourager à ne pas vous abandonner.

Votre très-humble servante,

MARIE D.

Epouse de J. B.

Si de tels témoignages on joint les paroles de félicitation et d'encouragement reçues encore tout récemment de tant d'autres lieux, on comprendra sans peine que si le travail a pu devenir onéreux par sa multiplicité, il n'a manqué au moins de rien de ce qui peut le rendre supportable et même agréable.

Les personnes qui nous ont fait parvenir le montant de leur abonnement pour l'année prochaine, peuvent demeurer sans inquiétude; il en a été tenu compte, et la *Gazette* leur sera servie sans interruption.

En nous séparant de la *Gazette*, nous n'en devenons pas son ennemi, ni même son adversaire, tant s'en faut; nous faisons les vœux les plus sincères pour son succès futur; et comme elle était devenue un organe pour les nombreux Tertiaires distribués dans toutes les parties de la Province, nous nous sommes engagé à continuer de leur servir d'intermédiaire pour communiquer ensemble. On pourra donc comme ci-devant nous adresser tout ce qu'on jugera convenable au sujet du Tiers-Ordre, et nous nous ferons un devoir d'y répondre suivant notre capacité.

L'abbé L. PROVANCHER.

Cap Rouge, 18 décembre 1876.

QUESTIONS SUR LE TIERS-ORDRE.

Une tertiaire, de Québec, nous adresse les questions suivantes :

10. Pour gagner les indulgences attachées à la récitation de la Couronne franciscaine, faut-il la réciter de suite, ou si l'on peut la diviser par partie ?

Réponse.— Nous pensons que la récitation de la Couronne franciscaine ou des Sept Allégresses ne perdrait pas les indulgences qui y sont attachées, quand bien même elle serait divisée par parties, pourvu qu'elle fût complétée dans la journée.

20. Les tertiaires isolés peuvent-ils faire usage des dispenses mentionnées à la page 173 du *Manuel*, sans recourir à aucun directeur ? je veux parler de la Couronne de Notre-Seigneur, de la Couronne franciscaine, de l'office des morts et autres prières ?

Réponse.— Les substitutions de prières mentionnées là, sont des privilèges pour les malades et les vieillards incapables de réciter les prières en entier, tel que le dit le *Manuel*, ces malades et ces vieillards peuvent donc user de ces substitutions sans autre autorisation.

30. Sommes-nous obligées de réciter le *confiteor* pour recevoir l'absolution générale après la confession ? et doit-on ajouter dans celui-ci le nom de St. François après ceux de St. Pierre et St. Paul ?

Réponse.— 10. L'absolution générale n'ayant pas de formule de rigueur, peut se donner sans la récitation du *confiteor* ; en outre, au confessionnal, le confesseur peut la joindre à la formule de l'absolution sacramentelle, lorsque le pénitent la demande et qu'il a droit de la recevoir. 20. L'addition du nom de St. François dans la récitation du *confiteor* étant un privilège, n'implique aucune obligation.

40. Quand doit-on doubler les antiennes dans la récitation de l'office de la Ste. Vierge, et quand il n'y a pas de mémoire de saint de l'ordre, doit-on toujours faire les mémoires de St. François, de Ste. Elizabeth et de la paix ?

Réponse.— Les antiennes se doublent seulement lorsqu'un jour de rit double, on récite les trois nocturnes. Les mémoires de St. François, de Ste. Elizabeth et de la paix doivent se faire qu'il y ait ou non un saint de l'ordre ce jour là.

N. B. — Comme les différents *Manuels* ne s'accordent pas au sujet de ces mémoires, nous sommes informé qu'on

attend de Rome des réponses pour faire disparaître certaines contradictions à ce sujet. En attendant, chacun doit se conformer à la rubrique du *Manuel* qu'il a adopté.

200
 SES STIGMATES ET SES EXTASES.

Esquisse à l'adresse des Juifs et des chrétiens de toute dénomination.

Par le Dr. AUGUSTUS ROHLING.

Traduit de l'allemand par la *Catholic Review* de New-York et traduit de l'anglais de cette Revue.

L'EXTASE — ANALYSE SCIENTIFIQUE.

(Continué de la page 308.)

(Suite et fin.)

Après l'apparition de la couronne saignante, le 25 septembre 1868, son sommeil diminua graduellement. Depuis longtemps auparavant, à la vérité, elle éprouvait beaucoup de difficulté à rester au lit, et passait la plus grande partie de ses nuits dans une chaise, son chapelet à la main, et ses pensées fixées sur Dieu. A la fin, elle cessa tout-à-fait de dormir. En plusieurs circonstances, le curé lui commanda par obéissance de se mettre au lit, et bien qu'elle obéit toujours dans ces occasions, elle n'a pas dormi du tout depuis trois ans. Elle continue encore aujourd'hui à ne pas passer de sommeil. Ce fait est tellement en contradiction avec les lois ordinaires de la physiologie, qu'une démonstration scientifique de son caractère surnaturel n'est pas plus nécessaire que dans le cas d'une résurrection ou d'une pierre soutenue en l'air sans aucun appui.

Dès le commencement de l'apparition des stigmates, Louise se mit à ne rien manger du tout les vendredis, les autres jours de la semaine, elle ne mangeait que fort peu et non sans difficulté. Petit à petit son appétit disparut, le même que son sommeil, si bien qu'à présent elle ne mange, ne boit, ni dort. Cependant sa santé est bonne, elle continue à travailler comme auparavant, et aucun changement ne se montre dans la fraîcheur de son teint, ni dans l'active énergie de ses mouvements.

Sa nourriture fut en tout temps simple et frugale. Un peu de café ou de lait, quelque soupe légère, un morceau de pain avec un peu de beurre, une pomme, quelques légumes, telle était sa nourriture ordinaire. A l'exception du café et du lait, elle ne buvait jamais que de l'eau. Telle fut sa vie jusqu'à l'apparition des stigmates. Alors commença un changement graduel, et le 3^e mars 1871, la veille de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fut la dernière fois que Louise put manger quelque chose sans souffrir de trop grandes douleurs. De cette date jusqu'au 9 avril de la même année, quoique incapable de manger, elle put cependant boire un peu d'eau. Le 9 avril, qui était le jour de Pâques, elle mangea, mais non sans difficulté, un petit morceau de pain, et le lendemain, la moitié d'une pomme. Le mardi et le mercredi, 11 et 12, elle essaya, mais en vain, de prendre un peu de soupe. Le jeudi, elle s'efforça de manger la moitié de pomme qui lui était restée du lundi; mais son estomac ne put la retenir. Elle la renvoya aussitôt qu'elle l'eut prise; et ce ne fut qu'avec une extrême difficulté qu'elle put le même jour avaler un peu d'eau.

Son incapacité de boire et de manger causa, avec raison, de graves inquiétudes à la mère et aux sœurs de Louise. A l'heure des repas, elles faisaient tous leurs efforts pour l'engager à manger avec elles. Plusieurs fois, elle se rendit à leurs sollicitations; mais à chaque fois, tout ce qu'elle prit fut aussitôt renvoyé par son estomac. M. Niels fut obligé de lui commander, en vertu de l'obéissance ecclésiastique, de prendre quelque nourriture; et dans sa disposition à l'obéissance sans hésitation, elle se prêta volontiers à l'ordonnance, quoique ces efforts lui causassent la même douleur qu'auparavant. Ainsi elle continua, avec les plus grands efforts, à obtempérer aux désirs du curé et de sa mère, mais le même résultat s'ensuivit à chaque fois.

Au commencement de Mai, elle fut tenue par obéissance à prendre une certaine quantité de nourriture chaque jour; mais ce fut avec les mêmes résultats; elle ne pouvait pas même garder trois ou quatre cuillerées d'eau, sans la plus grande difficulté. Cela continua jusqu'au milieu du mois. Alors, afin de parvenir à faire diminuer cette difficulté, elle mettait quelques gouttes d'eau de Lourdes ou de la Salette dans celle qu'elle prenait. Vers la fin du mois, elle mangea, comme on le lui ordonna, quelquefois une feuille de salade, quelquefois un petit morceau de patate,

d'autrefois une cuillerée de soupe, mais même ces petits articles furent renvoyés par son estomac presque aussitôt qu'ils furent avalés.

Cet état de choses continua sans changement durant tout le mois de juin. Pendant quelque mois de plus, Louise fut encore soumise aux mêmes prescriptions, et durant tout le temps, tous ses mouvements furent étroitement surveillés. A la fin, convaincus qu'il n'y avait aucun changement à attendre, et que réellement elle subsistait sans prendre de nourriture, ceux qui avaient charge d'elle se décidèrent à ne pas la soumettre plus longtemps à des ordres pénibles qu'ils lui faisaient une obligation de remplir. L'excellente santé dont elle jouissait, sa force corporelle qui ne diminuait point, la fraîcheur et la sérénité de son teint, calmèrent les inquiétudes de sa mère. Elle conserva, de fait, sa force sans aucune diminution, si bien qu'après que le dur travail du jour était fini, elle était prête à prendre soin durant la nuit des malades du village qui pouvaient en avoir besoin, et quand elle retournait chez elle le matin, elle ne laissait voir aucune trace de fatigue, et était aussi disposée à reprendre l'ouvrage que si elle sortait d'un sommeil profond et réparateur.

Des différentes preuves de ces nouveaux caractères du cas, nous ne rapporterons que les suivantes :

Louise communie tous les jours ; elle ne sent pas la plus légère difficulté à recevoir la sainte communion. Les espèces ou accidents, comme on les désigne, du pain qui demeure seul après que sa substance a été changée, par les paroles de la consécration, au corps de Jésus-Christ, ne produisent chez elle aucun des effets qui avaient lieu chaque fois qu'elle avalait quelque nourriture naturelle. On crut devoir expérimenter quel serait le résultat, si on lui donnait une hostie non consacrée. Le 12 août 1871, M. Niels, en présence de plusieurs témoins, y compris le P. Séraphin, Passioniste, l'un des commissaires appointés pour constater les aspects dévotieux et théologiques du cas, fit venir Louise chez lui après la messe. Lorsqu'elle fut entrée, il lui fit avaler une hostie de la même grandeur et de la même forme que celles dont on faisait usage pour la communion. Elle la fit, mais avec beaucoup de difficulté ; et, après quelques minutes, des marques de souffrances aiguës parurent dans toute sa contenance ; et à la fin elle la renvoya. M. Niels répéta la même expérience plusieurs fois ; et ce fut toujours le même résultat. Quand je mange quelque chose, dit Louise, un jour, je sens immé-

diatement une douleur violente, mais qui cesse du moment que la chose est renvoyée. Je me rappelle que quand cela arrivait pendant ma maladie, le malaise d'estomac continuait pendant quelque temps après.

Le 2 septembre 1871, Louise fut soumise à une autre épreuve, en présence de M. Ponceau, Vicaire-Général de Tournai; le P. Séraphin et le curé M. Niels étaient aussi présents. Louise avait été amenée à déjeuner avec le curé et ses visiteurs. Le Vicaire-Général mit devant elle une tasse de café, avec du lait et du sucre, et environ un quart d'once de pain. Elle se soumit à l'ordre du grand vicaire, et en prit quelque peu, mais après environ trois quarts d'heure de souffrance et de torture elle le renvoya.

Après avoir été témoin de cette scène pénible, M. Ponceau défendit de la soumettre à l'avenir à de semblables prescriptions, c'était en effet l'exposer à un grave danger, et il aurait pu fort bien arriver qu'il en serait résulté une dangereuse hémorrhagie.

Ainsi, depuis le 30 mars 1871, Louise Lateau a vécu sans manger ni boire. Tout de même cependant elle fut de temps à autre obligée d'avaler quelque chose pour s'assurer si son estomac ne pouvait pas garder de nourriture; mais depuis la fin de 1871, il a été constaté, d'après une longue série d'épreuves, que son estomac n'avait besoin d'aucune nourriture; et les épreuves faites depuis montrent que jusqu'aujourd'hui cet état persevere sans aucune altération.

Ce caractère du cas, donc, peut être considéré comme parfaitement établi, et à un tel caractère, on ne peut attribuer d'autre cause qu'une cause surnaturelle. *Digitus Dei est hic.* Le doigt de Dieu est ici.

VI

VIE INTÉRIEURE DE LOUISE.

Ce chapitre doit nécessairement être court. Le sujet dont il traite, tout important qu'il soit dans la vie de notre sainte, est un de ceux que comparativement on ne doit traiter qu'au peu de mots. Car il est de fait impossible de décrire complètement ce qui se passe dans le sanctuaire du cœur. Nous ne voulons donc que mettre sous les yeux du lecteur quelques points saillants parmi beaucoup d'autres, vu que Louise prend un soin tout particulier de se soustraire aux observations des hommes, et de ne vivre que pour Dieu seul.

Dans son enfance, elle apprit sous le toit maternel les prières qu'on enseigne d'ordinaire aux enfants de cet âge : l'instruction ainsi reçue fut complétée par son assistance aux catéchismes du dimanche, et aux dévotions ordinaires de l'église du village.

Depuis ses plus jeunes années sa dévote recollection en récitant ses prières du matin et du soir fut remarquée par tous ceux qui la connurent, et on put remarquer aussi que souvent elle s'appliquait de même à la prière en travaillant dans la journée. Elle paraissait, à la vérité, entraînée vers Dieu, comme une enfant affectueuse vers sa mère.

Elle eut toujours une dévotion particulière pour les saintes âmes du purgatoire, dévotion qui recut comme récompense de ses innocentes prières, la faveur de voir l'âme de son père passer des flammes du purgatoire à la jouissance de Dieu dans le ciel. La conversion des pécheurs fut un autre objet d'une dévotion spéciale. La pensée de tant d'âmes qui se préparaient une éternité de malheur, la pressait de prier sans cesse que Dieu, dans sa miséricorde touchât leurs cœurs et gagnât leur volonté rebelle. Elle eut aussi une tendre dévotion pour la passion du Sauveur. Longtemps avant de faire sa première communion, elle eut l'habitude de méditer sur la Passion, bien qu'elle n'eût reçu aucune instruction sur la manière de méditer. Et les noms de Jésus et de Marie étaient constamment sur ces lèvres.

Durant toute son enfance, dit une de ses compagnes, je l'ai toujours vue pleine d'affection pour sa mère, et, à la vérité, pour tout ce qu'elle avait à faire. Elle parut toujours affectionner la solitude et le silence. Son intelligence et sa prudence devancèrent ses années. Particulièrement dévote à la passion du Sauveur, elle faisait très souvent le chemin de la Croix. Elle était aussi très empressée d'assister à la messe, et chaque jour elle passait de longs moments à la récitation du rosaire.

En 1861, Louise fit sa première communion, elle avait alors onze ans. Pendant plusieurs années, elle recut la communion tous les quinze jours ; ensuite, après le choléra de 1866, elle eut la permission de la recevoir tous les dimanches, et depuis la Pentecôte de 1868, elle fut admise à la communion quotidienne. Dans la même année 1868, elle completa son noviciat dans le Tiers-Ordre de St. François, et le 2 avril, jour où elle recut les stigmates, fut aussi celui de sa profession. Elle ignorait que le grand saint en

l'honneur duquel elle se consacrait au service de Dieu, avait lui-même porté les stigmates de la Passion du Sauveur.

Louise vécut toujours, pour ainsi dire, au dedans d'elle-même. Et on a remarqué que depuis l'apparition des stigmates, son esprit de récollection et d'union avec Dieu, même au milieu des fatigues de ses occupations journalières, aussi pénibles qu'elles le sont souvent, s'est accru de plus en plus. Il semblait aussi que rien n'était capable de distraire ses pensées, tant était grande la perfection qu'elle combinait des deux grands devoirs du travail et de la prière, les parts de Marthe et de Marie. Tandis que ses pensées sont toujours fixées sur Dieu, elle ne perd jamais l'attention de l'occupation dans laquelle elle est engagée, soit dans la maison ou en dehors, et sa ponctualité fut remarquée par tous ceux qui la connurent. Plusieurs fois, on a essayé de distraire son attention de la contemplation des choses d'en haut, on lui a même commandé, par obéissance, de porter ses pensées sur d'autres matières. Elle se rendit chaque fois à l'obéissance, mais ses pensées revenaient à Dieu aussitôt, comme le fer attiré par l'aimant. Quand le vendredi approche, son esprit de récollection s'accroît davantage. Sa contenance se revêt alors d'une telle beauté, qu'on croirait voir un ange du Ciel ; le commerce avec Dieu revêt l'âme humaine d'une telle gloire.

Les interrogatoires auxquels Louise fut soumise par les personnes chargées d'examiner son cas, furent la cause des plus pénibles embarras pour elle. Cependant elle ne manqua jamais de donner un rapport fidèle sur tous les sujets sur lesquels on la questionna. Ce fut surtout une source de peines intenses pour elle, de se voir l'objet de tant d'observations, particulièrement de la part de dignitaires éminents. Et elle a vivement sollicité, à plusieurs reprises, de l'Evêque de Tournai et de l'Archevêque de Metz, la permission de se retirer, au moins les vendredis, dans quelque lieu de retraite où elle ne serait plus un objet d'observation.

On a déjà expliqué qu'au commencement de l'extase, elle se trouve réellement, plongée dans une mer de lumière. Un jour le chanoine Halley, président du séminaire épiscopal de Tournai, reçut ordre de l'interroger à ce sujet. Il lui demanda de décrire la lumière dans laquelle elle se trouve plongée. « Ça me remplit, répondit-elle, d'un sentiment si vif de la présence de Dieu,

qu'après la contemplation de sa grandeur et de ma petitesse, je ne sais de quel côté me tourner pour me cacher." Après l'apparition de cette vaste mer de lumière il s'en montre une autre d'un genre différent, c'est un lieu aussi rempli de lumière, dans lequel les différentes scènes de la passation sont représentées. "La, dit-elle, Dieu me permet de voir les blessures du Sauveur, pour me donner la force, peut-être, de faire pénitence pour mes péchés, et en réparation des péchés des autres, et pour fortifier aussi mon amour pour Dieu et pour le prochain."

Une autre fois le Père Passioniste Seraphin lui demanda de qu'elle sorte était la lumière qu'elle voyait au commencement de l'extase. "C'est, dit-elle, une lumière qui envahit l'âme, mais qui ne peut être vue par les yeux du corps; c'est une lumière dont je ne vois point les bornes, elle me montre la grandeur de Dieu et mon propre néant. Plus tard, elle dit: "Je me trouve, lorsque l'extase commence, dans un autre monde; je ne puis l'exprimer autrement; la même lumière qui me sépare des choses de la terre, m'unit dans la plus étroite union avec Dieu, et alors il me devient impossible, de me détourner ou de m'occuper des choses de ce monde." Ceci explique aussi la peine qu'elle éprouve, lorsque, par l'obéissance, elle est rappelée de l'extase; si cela arrive fréquemment, comme lorsqu'un membre de la commission la rappela, presque sans interruption, une centaine de fois dans l'espace de quelques heures, bien qu'elle ne manque jamais au commandement, sa force se trouve notablement épuisée, et il est évident qu'elle souffre sérieusement.

Le Passioniste lui demanda, si elle était effrayée, lorsqu'elle se trouvait plongée dans cette mer de lumière. "Oui, dit-elle, un sentiment de crainte s'empare de moi, une espèce de frémissement, mais, cela ne dure qu'un instant, et ensuite mon esprit est parfaitement tranquille." Elle dit aussi que les deux lumières dont nous avons parlé, sont de différente espèce; la première, dit-elle, est plus brillante et plus intense; dans la seconde elle voit les différentes scènes de la vie et de la Passion du Sauveur. Lorsqu'on lui demande comment ces différentes scènes sont amenées devant elle; elle répond qu'elle les voit plus clairement et plus distinctement que si elle les voyait des yeux du corps.

Lorsqu'on lui demanda si le Sauveur lui parlait, elle répondit d'abord: "Non, il ne paraît pas me remarquer; il ne me parle pas; je le vois dans le silence." Mais

depuis longtemps ceci a changé. Notre-Seigneur non seulement la regarde fréquemment, mais lui parle aussi : les paroles qu'il lui adresse produisent naturellement une impression merveilleuse sur elle ; mais leur rapport est pour le présent tenu dans un profond secret, ce secret est confié à l'évêque de Tournai, jusqu'au temps où il sera nécessaire de le révéler.

Il est juste, cependant, de mentionner ici une circonstance qu'on a déjà rendue publique. Un jour, les membres de la commission théologique tentèrent de convaincre Louise que sa condition était l'œuvre du démon. Louise, d'un côté, s'efforça par obéissance de se rendre à cette décision, mais elle fut incapable de le faire : elle sentait dans son propre cœur qu'il ne pouvait en être ainsi. Pendant que ce combat intérieur continuait, — c'était en août 1869 — notre Sauveur lui apparut, juste au moment où elle venait de se soumettre héroïquement à une extrême humiliation de la part des membres de la commission. La regardant avec compassion, il lui dit : " Mon enfant, pourquoi permettez-vous qu'on continue ainsi ? " Aussitôt sa tranquillité première revint, toute crainte d'être une victime de l'œuvre de Satan s'enfuit pour toujours, et le 3 mai 1879, lorsqu'interrogée par l'évêque sur la cause des merveilles qui s'opéraient en elle, elle déclara avec une modeste franchise que ce ne pouvait être que l'œuvre de Dieu lui-même.

De tous ceux que le monde vénère comme ses grands hommes, il n'en est aucun qui, au lieu de fuir devant la peine et la souffrance, les recherche au contraire ardemment. Un brave bourgmestre du Huningne ayant appris que tel était le cas avec Louise Lateau, demanda un jour au curé avec étonnement s'il était vrai que Louise priait Dieu de lui envoyer des souffrances. M. Niels l'assura qu'il en était ainsi. Habituee à la souffrance depuis son enfance, Louise la toujours regardée comme une grâce et un don du ciel. Elle la désire ardemment, et quand elle lui vient, loin de regretter sa prière, elle s'y soumet avec courage, et embrasse sa croix pour ainsi dire avec joie. Ceci, en vérité, est la plus forte preuve de la véritable grandeur d'âme.

Un jour, le P. Séraphin lui demanda pour quelles grâces spéciales elle avait coutume de prier Dieu. D'abord, répondit-elle, ma principale prière fut qu'il m'envoyât des souffrances, à présent, je demande à Dieu, sur toutes choses, que sa volonté soit faite, quand bien même il

faudrait redoubler mes souffrances. » Ste. Angèle de Foligno demanda un jour à la sainte Vierge de lui obtenir la grâce de pouvoir toujours reconnaître si certaines manifestations merveilleuses lui étaient envoyées par Dieu, ou si ce n'était pas des illusions du démon. Sa prière fut entendue. Jésus-Christ lui-même se montra à elle et lui dit : Je te donnerai un signe infallible qui ne peut jamais être contrefait par Satan, un brûlant désir d'endurer des souffrances et les mépris pour mon amour, si intense que tu éprouves autant de contentement à être méprisée pour mon amour qu'en éprouvent les autres lorsqu'ils sont chargés d'honneurs.

Les souffrances de Louise sont intenses. Inutile de répéter ce qu'on a établi touchant les douleurs qui accompagnent le saignement des stigmates. Lorsqu'ils se montrèrent pour la première fois, le Dr. Gonne déclara que si l'on ne trouvait pas un moyen d'arrêter ces flots de sang, et de prévenir l'extase dans laquelle elle persevere chaque semaine pendant plusieurs heures privée de sentiment, elle perdrait tout son sang et deviendrait bientôt une faible imbécile. Cinq ans se sont écoulés depuis, * semaine après semaine le même phénomène s'est renouvelé, cependant Louise n'a souffert aucune atteinte dans ses facultés mentales, et son système nerveux n'a rien perdu de son excellente condition. Du samedi au jeudi soir, elle travaille comme à l'ordinaire, à sa machine à coudre, dans le jardin, et aux ouvrages du ménage ; et pendant qu'elle prend plus que sa part de ces occupations ordinaires de la famille, elle se dévoue de plus au soin des malades et des mourants.

Et avec quelle joyeuse patience n'endure-t-elle pas ses indescriptibles souffrances ! Pas un gémissement ne lui échappe : on peut toujours remarquer une expression de contentement sur sa figure, personne, à la vérité, ne pourrait soupçonner que c'est une âme que Dieu a si gravement affligée. Il y a, sans aucun doute, beaucoup de chrétiens dans la bonne disposition de fuir le péché, et qui de temps en temps, entretiennent même un certain désir de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu. Mais comme ils agissent différemment de Louise, lorsqu'ils sont jetés dans la fournaise des tribulations ! Souvent on est forcé de reconnaître que de telles souffrances ne peuvent être humainement endurées, et alors leurs lamentations et leurs

* Aujourd'hui plus de sept ans.

plaintes sont sans fin ! ou si, comme il arrive quelquefois, ils ne se plaignent pas hautement, ils n'en sont pas moins un fardeau pour eux-mêmes et pour tous ceux qui viennent en contact avec eux : ils obsèdent leur confesseur de leurs importunités et le fatiguent du récit sans fins de leurs malheurs, accompagnant d'un torrent de larmes le conte qu'ils répètent peut-être pour la centième fois ; les enseignements de la foi leur sont mis sous les yeux, quelquefois avec douceur, d'autrefois avec des paroles énergiques, jusqu'à ce qu'à la fin, quand tout remède a été inutilement tenté, il devient nécessaire de les abandonner. Combien différente est Louise Lateau !

M. Niels a affirmé qu'elle n'avait jamais versé une larme en sa présence, ni proféré une seule plainte : lorsque commandée par lui, sous l'obéissance, de répondre à ses questions, elle lui a raconté, dans le langage le plus simple et sans pousser un soupir, tout ce qu'elle endure dans son corps et dans son âme ; et lorsque, requise, comme elle le fut quelquefois par obéissance, de décrire ses douleurs, elle le fit brièvement et avec une placidité parfaite, comme s'il se fut agi d'une tierce personne.

Les douleurs qu'elle éprouve les vendredis dans les bras et les mains sont souvent si intenses, qu'il lui semble que ses os sont rompus et ses nerfs arrachés. Les souffrances mentales sont encore plus grandes. Souvent, plongée dans une mer de désolation, telle qu'il semblerait qu'une âme humaine pourrait à peine la supporter, un sentiment voisin du désespoir s'empare de son âme, un sentiment tel, à la vérité, qu'il pourrait être pris pour le désespoir si l'on n'avait pas des preuves nombreuses de l'amour intense de Louise pour Dieu et pour le prochain, une assurance évidente que cette âme dévote est incapable de se laisser aller à un tel découragement. Parfois, assise sur une chaise, elle présente un tel tableau de souffrance qu'il rappelle à l'esprit de tout observateur, l'agonie mortelle de Notre Sauveur sur la croix.

Nous ne sommes pas en position de pouvoir décrire la profondeur des souffrances de cette âme dévote. Sa délicatesse est telle que la pensée de ses légères fautes, et encore plus des péchés du monde, qui font si peu d'impressions sur les chrétiens d'ordinaire, la blesse profondément et remplit son cœur de l'angoisse la plus amère. Parlant à son père spirituel de ce pesant fardeau, elle se servit un jour de ces paroles expressives, " Mon Père, je me repose sur la bonté de Dieu, autrement, je ne sais pas ce qui pourrait me soutenir. "

On a mentionné, plus haut, qu'en certaines fêtes de l'Eglise, les souffrances de Louise sont augmentées à un degré notable.

Ceci arrive aussi lorsque l'église est soumise à quelque épreuve particulière. Ainsi, dans la semaine sainte de 1871, ses souffrances furent intensifiées, bien au-delà de ce qu'elles ont coutume d'être dans ses jours de tristesse. Elle parut un moment toucher à l'agonie. Elle était à peine capable de proférer une seule parole. Ses yeux roulaient dans une agitation continuelle, révélant la torture dont elle ne pouvait donner l'expression en paroles. Elle présentait réellement une véritable peinture de l'*Ecce Homo*. Souvent on l'a observée chiffonnant convulsivement son tablier dans ses doigts, qu'elle remuait à la manière des personnes mourantes. Parfois, courbée sous le poids de la douleur, elle étend les bras comme pour saisir quelque objet invisible excepté pour elle-même. Se levant alors, elle chancelle de côté et d'autre, dans son agonie. Ainsi, elle marchera dans sa chambre, comme à la recherche de quelque soulagement, et comme n'en trouvant point, elle retourne à sa chaise. Tout ceci, il faut l'observer, a lieu avant le commencement de l'extase, tandis que tous les vendredis ordinaires, ce n'est que lorsqu'elle est dans l'extase qu'elle se lève de sa chaise, où tombe à genoux ou prosternée par terre.

M. Niels lui demanda si elle n'était pas affligée par quelque cause personnelle de chagrin. Elle répondit : "Non." Il lui demanda, ensuite si elle n'avait pas prié Dieu de diminuer l'intensité de ses souffrances. Et elle ne put que répliquer seulement, avec beaucoup d'inter-ruptions : "Non..... à présent..... la sainte volonté de Dieu....." Mais, continua M. Niels, "c'est votre prière journalière que ceux qui souffrent soient soulagés." "Oui, répondit-elle, et j'offre mes propres souffrances pour le Saint-Père." Elle exprima aussi que ses souffrances étaient inexplicables, et qu'aucune partie de son corps n'était exempte de douleur. L'extase ne commença pas ce jour-là avant trois heures et trois quarts de l'après-midi : au commencement ses douleurs disparurent ; mais pendant trois jours après elle conserva des restes de la scène de son martyre. Aussitôt après cela, les papiers-nouvelles firent connaître les crimes affreux commis pendant cette semaine à Rome et à Paris. Il semblerait que la même relation existe encore aujourd'hui entre les souffrances de Louise et les épreuves auxquelles l'église est

souffrisse ; car M. Niels m'informe que depuis le temps de ma visite du 10 octobre 1873, ses souffrances, tant mentales que corporelles, augmentent en intensité de semaine en semaine.

Ajoutons un autre trait à cette peinture. — Louise, en relation avec le Saint-Sacrement de l'autel. Comment se fait-il que Louise vive sans sommeil, ni nourriture dans la jouissance, comme nous l'assurent les autorités les plus compétentes, de la plus parfaite santé ? Notre réponse peut se donner en quelques mots : c'est l'œuvre de la même main toute puissante qui peut soutenir sans nourriture ni sommeil les corps glorifiés des saints dans le ciel.

En outre, Louise trouve tant dans l'extase que dans la sainte Eucharistie, une source de soutien même corporel. « Dans l'extase, dit-elle, une personne se trouve comme perdue en Dieu : dans la sainte communion, on en obtient une possession parfaite. Dans l'extase, Dieu devient un temple dans lequel l'âme trouve un abri : dans la sainte communion l'âme devient un temple pour recevoir Dieu lui-même. Le principal fruit de l'extase c'est l'amour de Dieu : la sainte communion en sus développe dans l'âme une force si grande que le corps la partage, et pendant quelque temps on devient inconscient de son corps et de ses besoins. » Elle ajoute qu'après la sainte communion, la force que le corps en tire, diminue graduellement, suivant que le temps de la communion s'éloigne davantage.

« Après la communion, dit-elle, on se sent comme absorbé en Jésus-Christ, et un tendre sentiment d'amour pour le Seigneur, particulièrement pour son humanité sacrée, s'empare de l'âme : alors l'âme se sent remplie d'un son glorieux, et vient ensuite un état de repos paisible et de satisfaction comme je n'en ai jamais ressenti quand j'étais capable de manger et de boire. » Elle avait auparavant expliqué que le fruit spécial de l'extase était l'amour de Dieu. Revenant sur le même sujet, elle ajouta, qu'après l'extase, les souffrances du corps sont de suite allégées, elle semble enlever toute douleur corporelle, et à la fin, elle devient une source de force corporelle. « Après l'extase, ajoute-t-elle, le corps paraît n'être plus le même. Ainsi, en est-il après la sainte communion ; mais la force qu'il reçoit dans la sainte communion est bien supérieure à celle communiquée par l'extase. »

Les jours que Louise ne reçoit pas la sainte communion, elle est visiblement plus faible, et ses souffrances sont plus fortes. Ceci a été vérifié par l'expérience, la sainte eucha-

ristie lui ayant été occasionnellement différée dans ce but, de temps à autres.

Comme Louise, Ste. Catherine de Sienne, Ste. Rose de Lima et d'autres serviteurs privilégiés de Dieu, ont vécu des années sans goûter d'aucune nourriture ordinaire, recevant fréquemment la sainte communion. Mais ces manifestations extérieures et physiques sont sous l'œil de Dieu, d'une faible valeur, comparées à d'autres sonstraites à notre vue. Assez naturellement, lorsque nous les voyons de nos yeux mortels, elles nous remplissent d'étonnement : mais si nous pouvions voir l'œuvre intérieure de la grâce de Dieu, et contempler de quelle spirituelle beauté elle revêt l'âme, ce serait une entrevue du Paradis. Ici les paroles nous manquent, et nous ne pouvons que dire, d'accord avec les enseignements de l'Eglise, que le privilège de jouir d'une telle gloire est le partage des saints, et que nous en jouirons en proportion de notre fidélité à imiter les exemples qui nous sont laissés.

Je terminerai par le récit d'un fait arrivé en 1872 : Deux fois durant le mois, la sainte communion fut apportée à Louise durant l'extase, le P. Séraphin ayant reçu de l'Evêque l'autorisation d'en agir ainsi. Dans les deux cas, Louise n'avait été prévenue de la chose. Bien plus, on avait pris la précaution, pour que l'approche du prêtre avec la sainte Eucharistie ne fut annoncée par le sonnement de la cloche comme à l'ordinaire, si bien que rien n'indiquait, ni dans la route, ni dans son entrée à la maison, ce que le prêtre allait y faire. Il entra dans la maison sans faire le moindre bruit possible, et en entrant, il récita les prières prescrites à voix si basse que même M. Niels qui était à côté de lui ne pouvait les entendre. M. Niels avait préparé une table dans une chambre voisine, sur laquelle il avait mis une hostie non consacrée. Ceci s'était fait peu de temps avant l'arrivée du P. Séraphin, et lorsqu'il entra, Louise se leva de son siège, et bondissant en avant avec un geste de satisfaction, tomba à genoux sur un petit banc près d'elle.

Cependant le P. Séraphin avait placé le saint sacrement sur la table, et prenant l'hostie non consacrée, il entra dans la chambre de Louise, la tenant comme pour administrer la communion. Mais Louise, même lorsqu'il vint immédiatement devant elle, ne fit aucun mouvement pour la recevoir.

Il laissa alors la chambre, et ayant remis l'hostie non consacrée sur la table, il rentra avec le saint sacrement. le

tenant de la même manière, et récitant de la voix la plus basse les prières ordinaires. Cette fois il avait à peine mis le pied sur le seuil de la porte, que Louise tréssaillit avec une expression de joie indicible, un sourire de rayonnement céleste planant sur sa figure; et ses mains saignantes s'étendant vers le prêtre, comme pour recevoir le Sauveur dans ses mains mêmes. Au moment où le P. Séraphin termina les prières présentes, l'agitation de Louise cessa, et comme il récitait la prière: "Que le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle," elle ouvrit modestement la bouche, et, ayant reçu le saint sacrement, elle demeura pendant quelque temps immobile en adoration et en action de grâces.

Dans ce moment, un changement merveilleux s'opéra en elle. Mais il ne nous est pas permis de l'expliquer. C'est le secret de Louise et de son supérieur spirituel, qui ont à cet égard un devoir sacré et une grande responsabilité à remplir.

Telle est Louise Lateau! Un ange sur la terre! Sa marche tend directement au Ciel! vivant parmi les hommes, elle appartient à un autre monde. Quelle hauteur n'a-t-elle pas déjà atteinte dans les contemplations célestes! Le rapport de la commission théologique nous apprend que dès sa treizième année, elle avait atteint le premier degré de la contemplation unitive. A un âge si tendre, elle reçut trois grâces spéciales qu'elle a depuis conservées et fortifiées par sa pratique continuelle du saint exercice de la présence de Dieu, et par sa dévotion aux souffrances de Notre-Seigneur et à la Sainte-Eucharistie. Et cependant, avec toutes ces marques des faveurs du Ciel, quelle modestie et quelle simplicité caractérisent chacune de ses actions.

Lorsqu'on la prie de demander quelque service ou quelque faveur qu'elle peut désirer, elle demande une prière. Et quand un prêtre dit qu'il dira la messe pour elle, ses remerciements sont aussi grands que le seraient ceux d'un misérable mendiant à qui son souverain aurait accordé un royaume.

FIN.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUÉRISON DE MADEMOISELLE MADELEINE LANCEREAU,

On écrit de Poitiers à l'*Univers* (9 juillet) :

Madeleine Lancereau, âgée de 61 ans, est une fervente chrétienne et l'a toujours été. Elle est enfant de Marie et appartient à la congrégation des *Blandines*, dont le but est l'assistance spirituelle et corporelle, en cas de maladie, des servantes. Il y a dix-neuf ans, Madeleine Lancereau, étant au service de Madame de Fourchier, à Poitiers, tomba dans une cave et se rompit l'os de la hanche gauche. Elle fut successivement soignée dans deux établissements de charité par les docteurs de Morineau, de Béchillon et Gaillard, qui tous reconnurent la gravité du mal et l'inefficacité de leurs soins. L'éminent docteur Gaillard, qui la traita en dernier lieu à l'Hôtel-Dieu, lui dit qu'elle ne serait jamais libre. Libre, en effet, la pauvre Madeleine ne l'était pas du tout. L'os rompu n'avait pu être remis ; il y avait un *enfoncement* à la place de la protubérance osseuse de la hanche, la jambe s'était raccourcie de dix centimètres, le pied était contourné en dedans, et dans le mouvement pour marcher, le genou de la jambe infirme froissait contre le genou droit. De plus, la pauvre boiteuse ne pouvait étendre sa jambe, qui restait ainsi à demi ankylosée. Pendant plusieurs années, Madeleine ne put marcher qu'à l'aide de deux béquilles. Plus tard, elle remplaça la béquille du côté droit par un bâton ou *crocelle*, mais la béquille gauche lui fut toujours nécessaire, même pour se tenir debout à son ouvrage.

Depuis treize ans, Madeleine Lancereau travaille au blanchissage des pauvres de la paroisse de Sainte-Radegonde, et Monsieur le curé, qui l'a vue des milliers de fois, soit à son travail, soit à l'église, soit chez lui ou dans la rue, affirme ne l'avoir jamais vue marcher ou même se tenir debout qu'à l'aide de sa béquille. Ce fait d'ailleurs est notoire parmi les connaissances de Madeleine, qui habite la paroisse de Sainte-Radegonde depuis dix-neuf ans. Dès le commencement des pèlerinages, Madeleine eut un vif désir d'aller à Lourdes. " Si j'y allais, disait-elle, je serais guérie." Mais elle était pauvre, et son travail lui procurait à grand-peine le pain de chaque jour. Elle se mit cependant à économiser quelques sous, et, à la fin du mois dernier, elle avait à peu près réalisé la petite somme nécessaire pour payer son billet de pèlerinage.

Quand on lui faisait des observations au sujet des autres frais indispensables pour le coucher et la nourriture, elle répondait : " Pourvu que j'aie l'argent du voyage, cela me suffit ; je jeûnerai, s'il le faut, et je coucherai devant la sainte Grotte."

Elle partit donc avec le pèlerinage de Poitiers, le dimanche 2 juillet, fête de la Visitation. Arrivée à Lourdes le lundi matin, elle se traîna péniblement, aidée de sa béquille et de son bâton, jusqu'au lieu où se préparait la splendide cérémonie du couronnement. Elle eut le bonheur de faire la sainte communion à l'un des autels de l'Esplanade. Elle passa le reste de la journée et la nuit suivante en prières devant la Grotte. À une heure après minuit, elle entendit la sainte messe à la Grotte miraculeuse et y fit de nouveau la communion. Elle désirait vivement prendre un bain dans la piscine, mais la pauvre fille ne savait à qui s'adresser pour obtenir cette faveur. Enfin, s'étant fait renseigner, elle se préparait à sept heures du matin devant la petite chambre qui renferme le précieux réservoir. Quelques infirmes étaient arrivés avant elle, et elle dut attendre son tour.

À sept heures un quart, elle descendit dans la piscine et y resta sept ou huit minutes, sans rien éprouver de particulier, sauf un certain saisissement qu'elle attribua à la fraîcheur de l'eau. En sortant, il lui sembla que son pied était redressé et qu'elle le posait d'aplomb. Ayant pris ses vêtements, elle se releva pour mettre ses souliers ; en ce moment, elle sentit un frémissement extraordinaire depuis la hanche malade jusqu'au bout du pied. " Je compris alors, dit-elle, que j'étais guérie, et mon émotion fut si forte que j'aurais suffoqué si je n'avais pas pleuré ! Elle pleura donc de joie et de reconnaissance, en criant à travers ses larmes : " Je suis guérie ! " Les personnes présentes dans la petite chambre s'unirent à son bonheur et récitèrent en action de grâces deux dizaines de chapelet. La guérison eut lieu pendant la messe de Monseigneur le Nonce, au moment du *Pater*.

Ma miraculée parut bientôt au milieu des pèlerins, qui s'empressèrent autour d'elle avec une respectueuse émotion. " Il y avait des étrangers, dit Madeleine, et il y avait des pèlerins de Poitiers ; mais je les ai à peine reconnus ; je n'étais plus de ce monde ! "

Au moment où elle fut introduite dans la Grotte, Monseigneur l'évêque de Poitiers se préparait à dire la sainte messe. " Monseigneur, dit un ecclésiastique, voici une de

vos diocésaines qui vient d'être guérie !” Monseigneur se tourna vers Madeleine, la reconnut et dit : “ Il y a plus de quinze ans que je la vois marcher avec des béquilles. — Ma fille, vous devez bien remercier la Sainte Vierge ! ”

Après la messe de son évêque, Madeleine fut conduite dans un appartement et examinée par un médecin, qui constata la parfaite guérison de la hanche, le redressement du pied et la longueur normale de la jambe. L'heureuse fille marchait avec aisance, sans aucun reste de claudication ni de souffrance.

Elle marcha ainsi toute la journée sans la moindre gêne.

Au moment où nous écrivons ces lignes, Madeleine Lancereau est dans un parfait état de santé, et *libre* comme il y a vingt ans. Elle raconte son bonheur en pleurant et avec un accent de sincérité qui ne permet pas le doute. Quelques voix contradictoires se sont élevées, comme toujours en pareille circonstance, et ne pouvant nier l'état actuel de parfaite validité où se trouve Madeleine, elles nient la gravité de son état antérieur. “ Cette fille, dit-on, n'était pas aussi infirme qu'elle paraissait. ” — “ Je laisse dire et ne veux rien répondre, ” dit la bonne Madeleine. “ Ce qu'il y a de sûr et ce que j'affirme devant Dieu, c'est que j'avais la hanche brisée depuis dix-neuf ans, le pied contourné, la jambe raccourcie, et que tout cela a disparu en un instant dans la piscine de Lourdes. Que le monde dise ce qu'il voudra, mais je bénis Dieu et je remercie la Sainte Vierge ! ”

—ooo—

LA CONVERSION D'UN ROMANCIER RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Personne n'ignore que la patrie de nos ancêtres, la malheureuse France, a été bien éprouvée depuis quelques années. Mais si la France a beaucoup souffert, si elle a été bien humiliée, elle est aussi bien coupable. Coupable du plus grand des crimes que puisse commettre une nation : l'abandon de Dieu. Et c'est surtout dans les classes élevées et instruites, et particulièrement parmi les écrivains, que la libre-pensée, l'impiété ou au moins l'indifférence recrutent leurs adhérents. C'est à tel point que les écrivains sincèrement catholiques, de principes et de pratique, constituent aujourd'hui une exception dans la classe nombreuse des littérateurs, publicistes de toute dénomination.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le récit suivant de la conversion d'un célèbre romancier, Paul Féval, telle qu'il la raconte lui-même, dans une lettre au Rév. P. Rey, chapelain de la chapelle provisoire du Sacré-Cœur à Paris.

...De tous côtés on me presse de raconter l'histoire de ma conversion. Je le dois peut-être, et si je le dois, je le ferai ; mais, en ce moment, j'écris la vie d'une sainte qui était reine et qui soula aux pieds sa couronne. Mon histoire à moi sera pour plus tard.

Vous aussi, mon cher père, vous témoignez le désir de savoir "comment cela se fit." Je puis du moins vous le dire en quelques mots. Cela se fit bien simplement : je ne valais pas la peine d'un miracle.

...J'avais eu une carrière assez brillante : j'étais regardé comme un homme honnête et heureux. Beaucoup de gens me faisaient l'honneur de m'estimer, et je me connaissais jusqu'à des envieux. Il m'arriva une fois d'être accroché à l'improviste par la roue d'une charette de finances qui emportait de l'argent volé.

Je ne tombai pas de bien haut, mais je tombai.

Sitôt à terre, moi qui croyais avoir tant d'amis, je me vis tout à coup tout seul au milieu du troupeau d'êtres faibles et chers qui vit pour moi. Et il se trouva que je ne savais même pas être pauvre, car je souhaitai la mort.

Il me restait bien ce que certains ont appelé parfois mon *talent*. Oh ! la triste chose ! La veille, mon talent avait en effet son prix ; mais, le lendemain, quand je voulus l'échanger contre du pain, les gens qui achètent le talent pour le revendre, me fermèrent leur porte.

Excepté un seul, et je le remercie de tout mon cœur.

Peut-être n'avais-je plus de talent ; peut-être que je n'en avais jamais eu. Les marchands doivent s'y connaître.

Je continuai de travailler, mais si peu et si mal ! Un jour, sous ma misérable page commencée, je vis le désespoir blotti. Il me guettait. J'eus peur. J'appelai Dieu. Dieu ne vint pas ; il était là. Je l'entendis me répondre au plus profond de moi ; je le sentis palpiter dans les entrailles de ma conscience, et j'eus ma première larme, douce à mes yeux comme autrefois la caresse matinale de ma mère, qui m'éveillait, petit enfant, dans mon berceau.

Le lendemain, j'allai causer avec un homme excellent qui sait beaucoup, qui ne s'en targue point et qui m'aime. Il a l'âge d'être mon fils, je l'appelai mon père. Il m'en-

seigna, sans faire semblant de rien, des choses toutes grandes et toutes simples que je croyais connaître. Seulement, à mesure qu'elles passaient de son cœur dans le mien, des voiles se détachaient à l'intérieur de moi et tombaient, si bien que je dus lui montrer à nu le fond d'une pauvre âme, et par sa bouche, notre Père qui est dans le ciel, me pardonna.

Le lendemain encore, c'était Noël. Ma femme et ma fille me conduisirent, tremblant que j'étais et le cœur bien serré, dans le sanctuaire où repose la dépouille mortelle des plus récents martyrs de notre temps, qui aura encore d'autres martyrs. Je pris place à la sainte table, et je fis ma seconde communion, quarante-sept ans après la première.

Ainsi se renouèrent les deux extrémités de ma vie, par-dessus l'abîme d'un demi siècle perdu. Que Dieu soit ardemment béni dans la grandeur de ses miséricordes ! Je me relevai fort. Avec l'aide de Jésus-Christ, je vivrai et je mourrai dans cette force.

Au retour, le bon sourire des petits nous attendait à la maison. Ce fut une fête ; on me dévora de baisers.

Et depuis lors notre gaieté est revenue... Au temps des vacances, il est chez nous une heure charmante. Nous sommes dix. Chaque soir, les huit enfants s'agenouillent autour de la mère, et moi, sous le crucifix, je récite la prière qui est aux premières pages du catéchisme. Leurs voix inégales me répondent : quelques-unes déjà mâles, et d'autres si douces ! Il y a le soldat de demain, le marin de l'année prochaine, la blonde tête hérissée de soie qui sera de l'École polytechnique dans six ans, et le gros ange lourdaud qui plaidera dans douze ; il y a celle qui travaille déjà pour vivre, et qui ne savait pas hier que ses études *lui serviraient*, l'aînée des trois autres qui travailleront aussi, qui le savent et qui en sont fières. Que Dieu les bénissent tous et toutes, mon père, ce sont de chers enfants ; ils ont bon cœur.

Autrefois, leur meilleure récompense était de donner. Entre les joies que l'argent procure, c'est celle-là qu'ils regrettent. Madeleine, qui a sept ans, s'égare parfois jusqu'à me dire : "Le bon Dieu devrait nous rendre au moins un peu de quoi donner..." Vous jugez si je la gronde !

Hier, pourtant, je l'ai trouvée gaillarde et toute consolée d'une découverte qu'elle a faite. Elle a grimpé le long

de moi pour me dire en triomphe : " Tu ne sais pas ? ça vaut mille francs, quand on n'a que dix sous et qu'on les donne..."

Elle a justement dix sous ; c'est donc mille francs pour sa pauvre. "

Mon père, je ne me souviens pas que nous nous soyons jamais tant aimés. Ils ne seront pas riches ; cela paraît certain ; mais s'ils étaient condamnés tout à fait, la providence de Dieu, qui nous voit, me laisserait-elle encore sourire ?...

PAUL FÉVAL.

— 000 —

PIE IX PAR UN ANGLAIS PROTESTANT.

Paris-Journal vient de publier sur Pie IX une étude fort remarquable, due à la plume d'un Anglais protestant, et qui rend au Souverain-Pontife un hommage d'autant plus précieux qu'il est plus intéressé.

En voici les principaux passages :

" Je fus envoyé, en 1849, auprès de Pie IX par lord Palmerston. Les sympathies de la nation anglaise avaient accompagné le Pape à Gaëte. Ces sympathies sont toujours les mêmes pour l'homme. L'Angleterre ne reconnaît pas sa priorité comme vicaire du Christ, elle salue en lui la priorité des plus hautes vertus :

" Quand j'eus l'honneur d'approcher du chef spirituel des catholiques, on était au lendemain du premier orage. Pie IX venait de passer, sans transition, de l'apothéose aux gémonies. Le Souverain que le peuple avait porté en triomphe de la Porte-du-Peuple au forum de Trajan, dont il avait cent fois dételé les chevaux, avait dû fuir sous un déguisement vulgaire. Je n'ai jamais vu une figure plus sereine que celle du Pape proscrit ; je me trompe, j'en ai vu une autre, celle de ce même Pontife n'ayant plus, en 1870, de l'héritage de Pierre, que les clefs de la foi catholique et le Vatican.

" Nos journaux ont souvent accueilli par le sarcasme la parole du Vatican. Au fond, l'Angleterre comme la Russie savent bien que cette parole de morale divine, de justice éternelle, est la seule qui éveille, dans la conscience des peuples et des rois, les devoirs réciproques ; elles savent que le jour où on ne l'entendrait plus, ce serait le silence de la mort sociale.

“ Quand les catholiques qui, depuis dix-huit siècles, avaient reconnu le Pape comme docteur infallible, apprirent que cette reconnaissance était un dogme, ils n'en furent pas étonnés : le dogme était déjà dans leur cœur comme dans leur raison ; ils en furent consolés. Dans le domaine des mystères et du surnaturel, la foi ne peut se fortifier que par la foi. La définition des dogmes est donc pour l'Église catholique une loi d'une éternelle opportunité.

“ Les Italiens ont créé la patrie italienne ; ils ont couvert Naples, Florence, Turin avec les plis du drapeau italien ; mais Naples, mais la Toscane, mais le Piémont lui-même frémissent encore sous le suaire et comme Mazzini, l'autonomie expirée parle encore de résurrection.

“ Pie IX sait tout cela, mieux encore que les Italiens, et pendant que tous, autonomistes, unitaires, mazziniens, se préparent dans l'attente d'un événement, il a confiance dans l'avenir.

“ Cette victoire, il sait qu'il ne la verra peut-être pas ; il croit que la papauté y assistera. Il tient cette foi inébranlable de deux cents papes, ses aïeux. Le Christ, d'après les catholiques, n'a-t-il pas promis à son église cette filiation mystique : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

“ Quel est celui qui a traversé l'Italie, pendant ces deux dernières années, sans être frappé de la situation que je signale ? Qui n'a pas entendu gronder sourdement le mécontentement du peuple romain ?

“ Pie IX est beau, grand, majestueux ; malgré son grand âge, sa voix est forte, et comme il convient à celui qui parle au monde et à la ville. Il est rare que l'exubérance des qualités physiques ne s'accomplisse pas au détriment des qualités morales. Pie IX politique dans une saine limite, Pie IX théologien, Pie IX le plus illustre prédicateur italien après Ventura, est une exception.

“ Lorsque le doux Pontife qui règne depuis trente ans, aura disparu, il y aura un vide douloureux dans le monde. Personne n'a plus aimé l'humanité que Pie IX, personne n'a plus aimé Rome et l'Italie. Il manquera à la Ville éternelle un je ne sais quoi qu'on ne reverra pas de longtemps. Il y aura de grands Papes, des docteurs et des confesseurs ; y aura-t-il jamais au bercaïl un pasteur aussi clément ? Les splendeurs de la tiare illumineront encore le monde : d'aussi doux rayons éclaireront-ils jamais la campagne romaine ?

“ Dieu qui mesure les jours, lui donnera peut-être aussi la joie de voir la terre promise. Les plus jeunes : Cavour, Napoléon III, ont passé; des empires plus puissants que l'Italie ont été démembrés, Avons-nous le droit de sourire quand les vrais catholiques proclament la politique de Dieu? Prêtons plutôt l'oreille à la voix du canon. Qui sait si de grands événements encore ne vont pas venir déjouer les projets de la politique des humains.”

— 000 —

INFORMATIONS.

PARLEMENT PROVINCIAL.—Nos Chambres de Québec poursuivent tranquillement le cours de la présente session, sans voir se produire aucun incident remarquable. Il faut reconnaître aussi que l'opposition est à peu près ce qu'elle doit être; suffisamment forte pour tenir les gouvernants sur leurs gardes et prévenir leurs écarts, mais pas assez pour entraver la marche des affaires, comme il arrive souvent. Elle a essayé dernièrement sa force en faisant prendre un vote sur une mesure des moins populaires, le maintien des inspecteurs d'école, qui coûtent \$30,000 à la Province annuellement, et s'est fait battre par une majorité de 20. Aucune mesure d'un intérêt bien saillant ne sera amenée pendant la présente session; à part des allocations aux chemins de fer, et pour les bâtisses publiques de Québec, la législation se bornera, à peu près, à amender ou corriger d'anciennes lois plus ou moins défectueuses.

ELECTIONS.—Les libéraux viennent de remporter deux victoires, l'une à Jacques-Cartier, où M. Laflamme, le nouveau ministre de l'intérieur, a battu M. Girouard par une majorité de 38 voix; et l'autre à Montmagny, où le Dr. Fortin l'a emporté sur le Not. Beaubien. On dit que l'élection de M. Laflamme est contestée avec de très fortes chances de la voir annuler. Il faut avouer que ce nouveau ministre a des antécédents fort compromettants pour le recommander à la confiance de ses compatriotes et surtout des catholiques sincères.

L'HIVER.—Québec, après avoir été menacé de l'hiver dès le 14 octobre, a reconnu bientôt que ce n'était là qu'une fausse alarme. Car après avoir joui de l'un des plus beaux automnes que nous puissions avoir, ce n'est que le 10 du courant qu'il nous a forcé d'échanger les roues pour les patins dans nos véhicules. Novembre a été surtout remarquable par sa température si peu variable et assez élevée. Sauf à le payer

cher peut-être plus tard, ce qui est pris est toujours pris, et une fois le soleil en voie de retour dans notre hémisphère, on peut avec plus d'assurance compter sur lui pour tempérer les rigueurs extrêmes.

ÉLECTION DE CHARLEVOIX.—M. le Juge Routhier a rendu jugement dans la contestation de cette élection, renvoyant le demandeur avec ses frais, M. P. A. Tremblay, et confirmant l'élection de M. Langevin. On en appelle de ce jugement à la Cour Suprême.

LE CURÉ DE ST. ROCH.—Le Révd. F. X. Gosselin, vicaire depuis huit ans à la cure de St. Roch, a été appelé à succéder à son curé. Cette nomination rencontre l'approbation unanime du peuple et du clergé.

—ooo—

NÉCROLOGE.

CARDINAL ANTONELLI.—Le cardinal Antonelli, ministre des affaires étrangères du Saint-Père depuis 28 ans, a succombé, au commencement de novembre, à une crise de goutte dont il souffrait depuis longtemps. Quoique cardinal, le digne ministre n'était pas prêtre, il n'avait reçu que le diaconat. Il était âgé de 70 ans. Pie IX perd en lui un confident intime et l'un de ses conseillers les plus fidèles.

HON. LS. RICHARD.—L'hon. Ls. Richard, marchand de Stanfold et conseiller Législatif, est décédé le 14 novembre, à l'âge de 60 ans. Probe, généreux, et par dessus tout bon chrétien, M. Richard s'est acquis par son commerce une jolie fortune. L'un de ses fils représente le comté de Mégantic à la Chambre fédérale.

HON. FRASER DE BERRY.—A St. Marc, rivière Chambly, le 15 novembre, l'Hon. Fraser de Berry, Conseiller Législatif pour la division de Bougemont. M. Fraser vint au commencement de la session prendre son siège à Québec, mais se sentant écrasé par la maladie, il s'en retourna bientôt dans sa famille où la mort le frappa quelques jours après. Elevé dans la religion protestante, M. Fraser s'était converti au catholicisme depuis plusieurs années.

LE RÉV. P. DUROCHER.—Le clergé de l'archidiocèse de Québec vient de faire deux pertes sensibles dans la personne du Rév. P. Durocher, Oblat de Marie, curé de St. Sauveur, et dans celle du Rév. Z. Charest, curé de St. Roch de Québec.

Ce sont deux voisins et deux saints qui semblent s'être donné rendez-vous pour aller presque en même temps recevoir la récompense de leurs mérites et de leurs vertus.

Le P. Durocher rendait sa belle âme à Dieu le 5 du courant, à l'âge de 77 ans, et M. Charest, le 7, à l'âge de 63 ans. Ces deux enfants de Marie, qui avaient, pour ainsi dire, consacré

leur vie entière, à faire aimer et honorer la Reine du Ciel et de la terre, ont été appelés, à la veille de la grande fête de son Immaculée Conception, à prendre place parmi les esprits célestes pour la célébrer au Ciel.

Le Père Durocher était né à St. Antoine, rivière Chambly, en 1799. Ordonné prêtre, il passa quelques mois de vicariat aux Trois-Rivières, puis entra chez les Sulpiciens, qui le chargèrent de la mission du Lac des Deux-Montagnes. Admis plus tard chez les Oblats, il se voua avec un zèle infatigable aux pénibles missions du Labrador et du Saguenay, et les tribus sauvages qu'il a évangélisées, particulièrement les Montagnais et les Naskapis, n'oublieront de longtemps sa charité, son dévouement et son courage à supporter les fatigues et toutes les privations de ces régions sauvages hyperboréennes.

C'est en 1853 que, comme Supérieur des Oblats à Québec, il prit la direction de la paroisse de St. Sauveur. Et depuis lors, on peut dire que cette nouvelle paroisse s'est complètement transformée, malgré les rudes épreuves auxquelles elle a été plus d'une fois soumise. Son temple magnifique, ses maisons d'éducation, son presbytère, etc., font autant d'honneur aux zélés religieux qui dirigent cette paroisse, qu'à l'esprit de foi et aux cœurs généreux de ceux qui la composent.

Le corps du regretté défunt a été inhumé dans son église le 9 du courant, au milieu d'une affluence extraordinaire du peuple et d'un grand nombre de membres du clergé.

LE RÉV. ZÉPHIRIN CHAREST était natif de Ste. Anne de Lapérade. Après un brillant cours d'études au séminaire de Nicolet, il recevait la prêtrise le 11 décembre 1836, et était de suite fixé à St. Roch de Québec, qu'il ne devait jamais laisser. D'abord vicaire sous feu M. Têtu, il le remplaça comme curé lorsque celui-ci passa en 1838 de la cure de St. Roch de Québec, à celle de St. Roch des Aulnais.

Il faudrait un volume pour raconter en détail les œuvres de dévouement, de charité, du zèle sans bornes de ce pasteur modeste. Toujours à son poste, à l'église, au confessionnal, auprès du lit des malades, dans les assemblées pour la direction de son immense paroisse, c'est à peine s'il consentait à prendre quelques minutes de récréation après ses repas. Aussi sa santé robuste n'a-t-elle pu résister longtemps à ce travail incessant, et au manque absolu des précautions ordinaires pour conserver ses forces physiques et se garder contre la maladie. Le chaud, le froid, l'humidité, le manque d'aises de tout genre étaient des accidents dont il ne tenait nullement compte. Le devoir, et comme conséquence le travail, c'était là sa seule règle. Dans une visite que nous lui faisons quelques temps avant sa mort, il nous disait en nous montrant ses doigts crispés par la douleur et dont il ne pouvait plus faire usage : " tu vois mes mains, je ne puis plus en faire usage ; on est obligé de me faire manger comme un petit enfant.

"Tout ce que je redoute, c'est de rester longtemps en cet état, à charge aux autres et ne pouvant plus rien faire pour personne."

D'un caractère vif et d'une humeur assez difficile, il cachait sous cette rudesse extérieure, une bonté de cœur sans pareille, et une générosité sans bornes. Jamais l'indigence, le besoin ou l'infortuné n'ont sollicité en vain son assistance ; il ne savait pas refuser. Il avait constitué son cœur le gardien de sa bourse ; aussi était-elle presque toujours vide. Et c'est grâce à ce désintéressement incomparable, qu'il a pu réussir à ériger tant de monuments pour la gloire de Dieu et le salut de son peuple, que sa charité ne cessait de lui suggérer. Ce temple magnifique, l'un des plus beaux de Québec, qu'il a relevé de ses cendres après l'incendie de 1845, l'église de St. Sauveur, celle de la congrégation, l'école des Frères, le vaste couvent des sœurs de la congrégation, la chapelle du Sacré-Cœur, etc., etc., sont là pour montrer son désintéressement sa charité, son zèle pour la gloire de Dieu et le bien de sa paroisse.

Avec les gros revenus de la cure de St. Roch, il aurait pu, pendant 40 ans d'économies, amasser une belle fortune. Mais ses économies, ce sont les pauvres qui en prirent toujours la plus large part, ce sont les nombreux neveux, nièces et étrangers, aujourd'hui dignes membres de la religion et du clergé, qui les partagèrent aussi ; et les monuments publics énumérés plus haut reçurent le reste. Si bien qu'avec de forts revenus, il est mort pauvre.

Oh ! paroissiens de St. Roch, vous seriez bien ingrats si vous alliez oublier celui qui vous a tant aimés, qui a sacrifié pour vous ses revenus, sa santé et sa vie même, puisque c'est en résistant trop longtemps au confessionnal, qu'il a contracté sa dernière maladie. En voyant les beaux monuments de son zèle au milieu de vous, vous vous rappellerez son souvenir, vous proclamerez son nom avec honneur ; mais ce n'est pas encore assez, il attend quelque chose de plus de votre part : le tribut de vos prières.

Sans doute, nous pouvons compter avec assurance que Dieu, en récompense de ses mérites et de son immense charité, l'aura admis aux récompenses éternelles ; mais comme ce Dieu de sainteté infinie voit des taches jusque dans ses saints, qui sait s'il ne l'aura pas astreint à des expiations pour des fautes commises pour vous, à votre sujet, par ce qu'il vous ménageait trop peut-être ?..... Dans cette incertitude, il faut donc, vous surtout pauvres, si souvent l'objet de ses largesses, faire monter au Ciel de ferventes prières, pour que Dieu ne tarde pas plus longtemps de lui ouvrir les portes du séjour des bienheureux, s'il n'y était pas encore entré.

M. Charest a été inhumé dans l'église de St. Roch le 12 du courant, juste 40 ans, jour pour jour, de la célébration de sa première messe. C'est le 12 décembre 1836 qu'il montait à l'autel, pour la première fois ; et c'est le 12 décembre 1876,

qu'on le déposait dans son cercueil, au pied de l'autel, pour y dormir son dernier sommeil. La ville de Québec n'avait encore jamais vu de funérailles si solennelles. L'immense église de St. Roch, décorée avec un goût exquis, était littéralement encombrée, et un nombre de fidèles pour le moins aussi grand encore ne purent pénétrer dans l'intérieur du temple. Mais les pleurs et les sanglots qui éclatèrent de toutes parts, surtout lorsque le Rév. M. Plamondon, qui avait été son vicaire pendant 20 ans, fit avec l'éloquence la plus touchante l'éloge des vertus du défunt, parlèrent plus haut que les décorations et les cérémonies pour rendre témoignage de l'affection qu'on lui portait.

Grâce au talent d'organisation du Rév. M. Lessard, l'un des vicaires, tout se passa dans un ordre admirable ; les nombreux membres du clergé, les Frères des écoles chrétiennes, les enfants de chœurs, tous avaient leur place assignée, étaient pourvus de surplis et de barrettes, et savaient où s'asseoir, sans occasionner ni confusion, ni désordre.

Mgr. l'archevêque chanta lui-même le service et fit l'absoute.

LE LT. GOUVERNEUR CARON.—Le 13, à l'âge de 76 ans. Son Excellence RÉNÉ EDOUARD CARON, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. Probe, honnête, franc, laborieux, M. Caron joignait encore à toutes ces qualités une piété sincère et constante. M. Caron nous fournit un bel exemple de ce que peut le travail joint à la probité. Fils d'un simple cultivateur de Ste. Anne de Beaupré, il est parvenu au plus haut poste que puisse atteindre un citoyen de notre Province. Simple avocat, député au Parlement, maire de Québec, Conseiller Législatif, Ministre Provincial, Juge, Codificateur de nos lois et enfin Lieutenant-Gouverneur, il s'est montré constamment le même dans toutes ces différentes situations : esprit droit, franc, intègre, soumis en toute circonstance à des principes religieux solides qu'il n'a jamais perdus un instant de vue, et qui mis sincèrement en pratique, quoique sans ostentation, lui ont fortement gagné l'estime de tous ceux qui furent en rapport avec lui. Lieutenant-Gouverneur, chaque soir, dans la pieuse chapelle de Spencer-Wood, il faisait lui-même la prière du soir en famille, comme le pratiquent les bons chrétiens, et plusieurs de ses visiteurs distingués n'ont pu s'empêcher de témoigner l'impression favorable que leur avait faite un tel exemple.

M. Caron était le père d'une nombreuse famille. Il ne laisse cependant que deux fils : l'un avocat et représentant du comté de Québec à la Chambre des Communes, qui marche bravement sur les traces de son digne père, l'autre actuellement sous-diacre au Grand Séminaire de Québec.

Les obsèques du regretté défunt ont eu lieu à la Basilique le 18, avec une pompe comme on n'en avait encore jamais vu de semblable. Ses restes reposent au cimetière Belair.

Requiescant in pace.

TABLE DES MATIERES.

A nos lecteurs, 1, 65, 249, 321.

Avis, 233.

Audience (Une) du Pape, 191.

Apparition d'une âme du Purgatoire 326.

Chronique religieuse 54, 253.

Consécration à la Ste. Vierge 230.

Conversion (La) d'un romancier racontée par lui-même 373.

Communion (La) aux malades 348.

Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres 6, 35.

Fêtes à Bécancour 257.

Guérison obtenue par l'intercession de N. D. de Lourdes 359.

INFORMATIONS : Nominations. 22—Noces d'or du Rév. E. Crevier 22—
 Les chiens du St. Bernard 23—Airelles 23—La peine du fouet 24.
 L'épizootie 24—Accident à Yamaska 24—Activité [extraordinaire
 24.—Retraite à Fall River 24.—Romanesque.—Refus de sépulture
 25—Meurtre à Nelson 25.—Accident du *Montmorency* 26—Parle-
 ment 26.—Livres 27.—Dictionnaire de Webster 27—Chapelle du
 Précieux Sang 27.—Nouvelles politiques 57.—Elections contes-
 tées 58.—Instruction publique 58.—Enfouissement de Guibord 59
 —Cathédrales Européennes 59.—Un vétérans 59.—Affaire Davis
 68.—Education 83—Nomination 84.—Navigation d'hiver 84.—
 Jubilé 84.—Louis Riel 84.—Un gouverneur catholique 84.—Juifs
 84—Universités libres de France 85.—Bénédiction Apostolique 85.
 —Nouvelles politiques 85.—*L'Opinion Publique* 86.—Dr. C. Sam-
 son 86.—La 5^{te}. Enfance et le *XIX^e Siècle* 86.—Temps durs 86.—
 Nomination 1:6.—Ministère Provincial 127.—Parlement Fédéral
 127.—Louise Lateau 127.—Nomination 155.—Deux-Montagnes 155
 —M. Daoust 155.—Université-Laval 156.—Tempête 156.—Tour de
 Babel 156.—Bonne chance 156.—Pianos et Harmoniums 156.—
 Parlement Fédéral 192.—Elections 192.—Collège de Rimouski 253.
 —Rév. P. Point 253.—Mgr. Duhamel 253.—Retour d'Europe 253.—
 Incendies 254.—Election de Montmagny 254.—M. Gendron 254.—
 Guerre d'Espagne 254.—Assassinat 255.—Exposition de Philadel-
 phie 255.—Chemin de fer du Nord 255.—La récolte 255.—Election
 de Nicolet 287.—Election de Charlevoix 287.—Election de Gaspé 287.
 —La Chrysomèle de la patate 287.—Bernadette Soubirous 287.—
 Beauce 319.—Gaspé 319.—Parlement 319—Université Laval 319.
 M. Alleyn 319.—Mgr. Persico 319.—Comté de Beauce 351.—
 Comté de Gaspé 351.—Orateur de la Chambre 351.—Chambre
 d'Assemblée 351.—Comté de Montmagny 351.—Le ministre de
 l'intérieur 351.—Libéralisme 352.—Chemin de fer du Nord 352.—
 Grande Loterie du Sacré-Cœur 352.

Justes (les) de l'autre vie 321.

Louise Lateau 12, 41, 67, 103, 137, 230, 241, 281, 301, 339, 357.

Libéraux (les) et les Sœurs de Charité 20.

Maximes générales pour bien vivre 6, 35, 67, 97, 129, 233.
 Mgr. Moreau 111, 254.
 Mgr. C. F. Cazeau 49
 Mois de Marie, 161, 193.
 Maison de la Ste. Vierge 81.
 Messe particulière de Pie IX 147.
 Miracle (Un) de Pie IX 75.
 MM. les curés et notre Gazette 289.
 Messe de minuit (La) à la campagne 115.

Nécrologie : Hon. E. Malhiot 29.—Phil. Leprohan 30.—Dme Leblanc 30.—Dme. Blais 30.—Régis Jacob 30.—Pierre Bonneau 30.—Ls. Gauvin 30.—Ed. Houde 60.—Dme. Charron 60.—Dme. Lachance 60.—Dlle. Vézina 60.—Dr. Lemire 60.—C. Fitzpatrick 61.—Dme. Godin 61.—Dlle Brunet 61.—Dlle Poiré 61.—Dlle. De Villers 61.—Dme Plante 61.—Dme. Forêt 61.—Dme. Masson 61.—Philéas Gagnon 61.—Brault 61.—Réné Pelchat 62.—Dlle Gaboury 62.—Révd. A. Gosselin 62.—Dme. Cherrier 87.—Révds. Murphy & Lynch 89.—Zéph. Mercier 89.—Pre. Boudreault 89.—Emm. C. Gaudet 89.—Juge Beaudry 127.—Rév. Théoret 127.—Dame Bellemare 128.—Pre. Rottot 128.—Hon. Rodier 128.—Dme Duguay 157.—Dame Malhiot 157.—Dme Légère 157.—Dme. Leblanc 157.—Dme. Melançon 157.—Dd. Rouleau 157.—F. Sincennes 156.—G. B. Comte 158.—L. N. Voyer 158.—C. Lacourse 158.—Révd. Larouche 159.—Révd. Pouliot 159.—Dme. Chandonnet 159.—Dr. Pratte 159.—A. Brodeur 159.—B. Prémont 159.—N. H. Faucher 160.—Révd. H. Girouard 192.—Dme Letellier 255.—Dme Vital Têtu 256.—Rév. E. Audet 256.—Ed. Lagueux 356.—Dme Decelle 256.—Mgr. Connolly 288.—Révd. L. Têtu 288.—Ls. Paquet 288.—Rév. N. Olsamps 288.—Rév. Ls. Gagnon 288.—Rév. P. Langlois 320.—Rév. J. B. Gagnon 320.—Rév. O. Brunet 320.—Ls. Leblanc 320.—Rév. P. Durocher 379.—Rév. Z. Charest 380.—Lt-Gouverneur Caron, 382.

Notre-Dame de Lourdes 31, 63, 90, 118, 151, 247, 284, 316, 345, 371.
 Notre Gazette 33.

Payement d'avance 33.
 Petit Chapelet de l'Immaculée Conception 161.
 Pouvoir de la souffrance 82.
 Prières (les) pour les morts 294.
 Pie IX 117, 253, 339.

Recettes 28, 80, 126.

Sentiment (le) sentiment religieux aux Etats-Unis 19.
 Ste. Bibiane 51.
 Sacre de Mgr. Moreau 79.
 Sœur (la) de Charité 82.
 Snum cuique 67.

Tiers-Ordre (le) de la Pénitence de St. François 11, 52, 77, 109, 144, 281, 308, 344, 356.

Union Agricole National 310.

Vivre et mourir 150.